



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 08 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, Le huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.	
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024	Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.	
VOTE	Abstention	/
	Contre	/
	Pour	11
Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		

DELIBERATION 2024-11

Halle du Terrain de Sports - actualisation du projet

VU la délibération 2023-15 du 30.03.2023, confiant les études des différents projets d'aménagement de la Halle au Cabinet BASAL, atelier d'architecture,

VU la délibération 2023-24 du 04.07.2023 validant le projet de construction d'une halle de 70m² équipée d'un sanitaire et d'une surface de rangement,

VU la mise à jour de l'avant projet définitif du 06/02/2024 du Cabinet BASAL, chiffrant le projet à 116 324.08 € HT toutes options comprises,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** le chiffrage actualisé du projet à 116 324.08€ HT, options comprises,
- ✓ **MANDATE** le Maire pour effectuer toutes les demandes de subventions susceptibles d'être accordées pour ce projet, notamment la DETR et la DST,
- ✓ **SOLLICITE** des Services de l'Etat l'autorisation de débiter les travaux avant accord de subvention,
- ✓ **DELEGUE** à Monsieur Le Maire tous les pouvoirs dévolus par la réglementation en vigueur en matière de marchés publics au pouvoir adjudicateur ainsi que la signature, nécessaires à la passation et l'exécution du marché public relatif à cette opération.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.



Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

